

## Un vingt-cinquième...

Rachel Desrosiers, directrice du Bulletin

Le bulletin de l'APR-UQAM en est à son 25<sup>e</sup> numéro de publication, un tournant qu'il souligne en renouvelant son image. Couleurs denses, allure bien cadrée, tenue formelle ; on pourrait croire que, par ces dehors, l'intention est d'harmoniser l'image à la maturité que le Bulletin a acquise au cours des années. Rien de tel, vraiment ; il s'agit plutôt d'un désir de changement. Nous espérons que la nouvelle présentation vous plaît.

En effet, si on cherchait une convergence quelque part quant à la présentation renouvelée du Bulletin, il faudrait la voir dans le fait qu'elle coïncide avec une volonté de faire évoluer l'Association. Dans ce 25<sup>e</sup> numéro, le président annonce « APR en relance » et présente les orientations qui se dessinent dans les objectifs entrevus. Des membres de l'exécutif et des responsables de comités s'expriment aussi sur l'évolution de l'APR-UQAM. Comme à l'accoutumé, le Bulletin se mettra au service du conseil d'administration pour vous informer et vous inviter à collaborer au projet collectif. Vu la périodicité variable et distancée du Bulletin, le site Web et l'APRvite seront des relais très fonctionnels pour permettre une communication plus interactive et plus rapide.

Le Bulletin a marqué, au cours de son existence de près de huit ans, une progression dont nous sommes fiers. Il est maintenant reconnu comme un organe privilégié d'information, d'expression et de réflexion. Il nous faut poursuivre et être inventifs ! Nous cherchons des idées novatrices qui, entre autres, mèneraient à une solidarité accrue chez les professeurs et professeurs retraités de l'UQAM. Toute suggestion en ce sens recevra une oreille attentive. Le Bulletin entend poursuivre l'un des objectifs fondateurs qui ont guidé sa trajectoire depuis ses débuts : fournir un lieu de rassemblement par les liens qui se tissent entre les lecteurs et les auteurs.

Pour évoquer ce qu'a été cette trajectoire de **Pour la suite du monde**, nous avons fait appel à Éric Volant, lui qui a vu naître et grandir le Bulletin (page 2). À toi la parole, Éric !

# 25

février 2004

## sommaire

Un vingt-cinquième... <i>Rachel Desrosiers</i>	1
Pour la suite du monde <i>Éric Volant</i>	2
APR en relance <i>André Bergeron</i>	4
La courte histoire de l'APR-UQAM <i>Yvon Pageau</i>	5
Le statut du professeur à la retraite <i>Gilles Thérien</i>	6
<i>In memoriam</i> : Roland Pichet <i>Francine Beauvais</i>	7
Professeurs honorés <i>Rachel Desrosiers</i>	8
La Griffonnée (1) <i>Jean-Guy Sabourin</i>	10
Les activités culturelles et sociales sont-elles toujours pertinentes ? <i>Louise Dupuy-Walker</i>	11
L'IRM : un puissant outil diagnostique <i>Daniel Vocelle</i>	12
Sauvegarder notre mémoire collective <i>Michel Allard</i>	14
Site Web et fichier des retraités <i>Roch Meynard</i>	16



## Pour la suite du monde

::: Éric Volant

Aujourd'hui, le numéro 25 du Bulletin tombe dans votre boîte postale.

Ce chiffre « magique » signifie un exploit qui mérite d'être inscrit dans les annales de l'Association. Nous offrons toutes nos félicitations à la rédaction et nous rendons hommage à tous ses collaborateurs ! Sans nous lancer dans un bilan rigoureux et méthodique des quelque huit années d'existence de ce lien privilégié de communication entre les membres, il convient toutefois de rappeler aux lecteurs certains moments forts de sa trajectoire.

### Projet initial : défis et perspectives

C'est à l'imagination fertile et à la volonté tenace de Jean-Guy Sabourin, à la collaboration technique de Michel Leclerc, attaché d'administration du SPUQ, et à l'accueil bienveillant d'André Vidricaire, alors trésorier du SPUQ, que nous devons les premières parutions du Bulletin. C'est Jean-Guy qui a proposé au conseil de l'APR-UQAM le projet d'un bulletin de liaison, et c'est lui qui en a choisi le titre, un titre suggestif, ample et vaste.

Lorsque Jean-Guy m'a confié le choix, *Pour la suite du monde*, ce titre a évoqué spontanément dans mon esprit l'image du grand explorateur et navigateur portugais Fernand de Magellan projetant de faire le tour du monde, contournant l'Amérique et mourant tragiquement aux Philippines, laissant à un seul

navire de son expédition la réalisation de son rêve. Pour la suite du monde suggère à mon imaginaire la dynamique qui traverse une collectivité assumant sa présence au monde à travers l'errance et l'enracinement, la succession des générations, la fidélité au patrimoine et les ruptures libératrices.

*Pour la suite du monde* est aussi le premier des trois films qui forment la trilogie de l'Île-aux-Coudres. Les réalisateurs Pierre Perrault, Michel Brault et Marcel Carrière ont su capter, par l'image et le son, la vie des habitants de l'île, la vertu de leur langage et leur légendaire pêche au marsouin, leur culte de la nature et leur sens des traditions. Au gré des discussions et des conflits qui opposent parfois les jeunes aux vieux, les saisons se succèdent pour une collectivité fortement attachée aux traces qu'elle laissera, pour la suite du monde... Je m'inspire du texte qui accompagne la présentation de ce film produit par Fernand Dansereau, avec Werner Nold au montage.

*Pour la suite du monde* est également le thème général de recherche d'une équipe de professeurs et d'étudiants de l'Université Laval construite autour de la sauvegarde de la planète par la préservation de la diversité des formes sous lesquelles la vie existe sur terre. *Pour la suite du monde* fut aussi la thématique qui parcourut les échanges du Forum UNESCO-Québec 1997 au sujet de la protection du patrimoine et de l'environnement à travers le monde.



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

### Conseil d'administration 2003-2004

Président	André Bergeron <i>president@apr-uqam.org</i>
Vice-présidente	Rachel Desrosiers
Secrétaire	Gilles Thérien
Trésorier	Roch Meynard Geneviève Delmas-Patterson Louise Dupuy-Walker Renée Legris

### Bulletin *Pour la suite du monde*

Directrice Rachel Desrosiers  
*bulletin@apr-uqam.org* / 450-671-8044

### Adresse postale

APR-UQAM  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succ. Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8

### Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine  
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : [activites@apr-uqam.org](mailto:activites@apr-uqam.org)  
[registraire@apr-uqam.org](mailto:registraire@apr-uqam.org)  
[webmestre@apr-uqam.org](mailto:webmestre@apr-uqam.org)

*Pour la suite du monde* se révèle donc comme étant une formule stimulante, capable de rassembler des personnes et d'ouvrir aux grands débats ayant pour objet les perspectives d'une humanité en quête de sa survie. Accorder ce titre à notre bulletin, c'est voir grand, même si on traite des petites choses, ordinaires et quotidiennes, locales et particulières. C'est aussi faire preuve de sa capacité de mettre en perspective sa réflexion et son action, leur donner une intentionnalité universelle, sinon communautaire ou collective.

Effectivement, lorsqu'on parcourt les numéros du Bulletin, on observe l'importance accordée à la vie et aux activités culturelles de l'Association, à la santé et à l'alimentation, aux loisirs et aux voyages des membres, à leurs assurances et à leur régime de retraite. Cependant, le Bulletin se préoccupe aussi de leur recherche et de leur engagement social relativement à la conservation du patrimoine et de la nature, à des questions touchant la mondialisation politique et la globalisation économique, la guerre et la paix. *Pour la suite du monde* est comme une large prospective qui sillonne la petite vie quotidienne en lui donnant un grand souffle créateur.

#### ***La poursuite du projet : continuité et créativité***

Les grandes perspectives ne demeurent que des rêves stériles si elles ne sont pas soutenues par des infrastructures adéquates. Grâce au sens de la coordination de Rachel Desrosiers et à la maîtrise des logiciels de mise en page de Roch Meynard, le Bulletin a su enrichir ses contenus et embellir sa forme. Afin de se rendre compte de l'évolution du Bulletin, l'on visitera le site de l'APR-UQAM et l'on parcourra les numéros disponibles sur Internet à partir de la livraison numéro 7, octobre 1998.

C'est précisément dans ce numéro 7 que la rédaction proposa un ensemble de rubriques que voici : informations utiles; événements culturels; santé, sports et loisirs; nouvelles et notes de voyages; pendant ce temps, à l'UQAM; les nôtres dans l'actualité; échanges et collaborations; petits et grands projets; nouvelles des collègues à la retraite; expériences, suggestions,

témoignages; perspectives d'engagement social; planification financière, assurances et autres avantages; activités culturelles et sociales de l'Association.

La plupart de ces rubriques ont été maintenues dans les livraisons suivantes, y compris la rubrique *In memoriam* rappelant à notre souvenir les collègues décédés, leur personnalité et leurs réalisations. Par contre, certaines rubriques se sont transformées et d'autres ont été ajoutées au gré des attentes et de la conjoncture socio-politique. Ainsi en feuilletant les numéros, on découvrira des nouvelles de la FRUQ, fondée plus tard, des notes de lecture, des paroles de retraités reproduisant leur conférence ou leur communication, des capsules chimiques, le petit salon illustre de l'APR, dans lequel entrent les publications et les expositions des collègues ou les prix qui leur sont décernés. Très utiles à la bonne gestion de l'assemblée générale, les rapports des membres de l'exécutif ou des comités, le bilan financier et la présentation du budget figurent chaque année dans le Bulletin du printemps.

Le Bulletin accorde une bonne place à la science, à l'histoire, à l'éducation, à la muséologie, aux arts et aux lettres. La sensibilité esthétique de Rachel et de Roch se révèle dans les illustrations et, plus particulièrement, dans les pages artistiques consacrées notamment à l'univers de l'art Inuit (n° 15, février 2001), à la magie des fêtes et au musée Margaret-Woodburg-Strong (n° 18, décembre 2001) et à la collection Irène Sénécal (n° 21, décembre 2002). Si le budget le permet, il serait légitime d'espérer que ce genre de projet artistique pourra se répéter à des intervalles réguliers.

Promouvoir la diversité des contributions demeure un atout non négligeable pour l'avenir du Bulletin. Chaque auteur confie à la page qu'il signe dans le Bulletin une manière d'habiter le monde. Par la lecture, nous sortons, au moins pour un instant, de chez nous et de nos habitudes afin d'habiter le monde de l'auteur et de s'approprier à son mode de voir ou d'être.

***Pour la suite du monde, AD MULTOS ANNOS !***

## APR en relance

::: André Bergeron

À la mi-janvier, pendant deux jours, les membres du conseil d'administration de l'APR sont allés à la Villa Saint-Martin en retraite de réflexion et de planification au sujet de l'avenir de notre Association. Les propositions qui ont été formulées seront présentées à l'assemblée générale en mai prochain.

Qu'est-ce qui préoccupe les professeurs retraités ? Le conseil d'administration sera heureux de recevoir les avis des membres à ce sujet. Pour notre part, nous avons identifié deux pôles autour desquels il nous semble que se regroupent des aspirations légitimes. D'une part, le statut du professeur retraité, et d'autre part, l'orientation de l'APR dans un avenir prochain.

Il existe naturellement et historiquement un lien moral de réciprocité entre les professeurs qui ont fait carrière à l'UQAM et leur Université. Ce lien moral devrait-il se traduire par un lien juridique d'appartenance ? Nous le croyons. Un constat : le nombre de professeurs retraités augmente, alors que la longévité et la relative bonne santé font que plus de retraités sont actifs sous diverses formes dans le prolongement de leurs activités professionnelles ou dans l'exploration de nouvelles avenues selon leur intérêt et leur expertise. Ce constat vaut pour l'ensemble de l'Amérique du Nord et sans doute aussi pour ailleurs. Cette prise de conscience amène l'APR à chercher à mieux définir les droits et les responsabilités de ses membres dans le meilleur intérêt de l'UQAM, qui tire profit des activités de ses professeurs retraités.

Un lien juridique ou institutionnel entre l'UQAM et ses professeurs retraités, mais comment ? Plusieurs associations de professeurs retraités, confrontées à cette problématique, ont préconisé diverses solutions, par exemple, un comité permanent des retraités rattaché à l'assemblée universitaire, un sénat universitaire, un observatoire, une faculté des professeurs retraités... Pour notre part, nous optons, en tenant

compte de la nature de l'UQAM, pour une *Commission statutaire des professeurs retraités*. Nous proposerons un mode de rattachement de cette nouvelle entité à la structure administrative de l'UQAM, un mandat et un processus de nomination des membres de cette Commission, qui incarnera les objectifs et les aspirations de l'APR, ainsi que les préoccupations professionnelles et universitaires de ses membres. À suivre...

Le plan triennal qui s'esquisse met l'accent sur une mise à jour du protocole d'entente APR-UQAM, convenu en 1997. Nous travaillerons avec le SPUQ sur les projets concernant le statut des professeurs retraités et leur lien d'appartenance avec l'UQAM. De plus, selon ses objectifs, l'APR évalue ses services aux membres et veut favoriser des liens de convivialité et de solidarité entre les membres. L'autre volet concerne la planification d'interventions en vue de mettre les ressources volontaires de l'APR au service des aînés et des collectivités tout en nous préoccupant de notre rôle dans une perspective intergénérationnelle. Ce plan se traduira par des stratégies qui visent à faire connaître et à mettre en valeur les actions créatrices et participatives des membres de l'APR. Nous proposons de décerner une mention d'honneur à une retraitée ou un retraité dont le nom apparaît dans le bulletin de l'APR *Pour la suite du monde* sous la rubrique « Le petit salon illustre de l'APR ». Cette mention sera dévoilée lors de la réunion de l'assemblée générale de l'APR le 19 mai prochain.

Notre Association se donne pour mission de représenter l'ensemble des professeurs et professeurs retraités de l'UQAM, dont le nombre se chiffre maintenant à près de 300 personnes. Le 12 mars prochain, Rachel Desrosiers et moi rencontrerons les nouvelles et les nouveaux retraités de 2004 à l'invitation d'André Breton du service-conseil du SPUQ.

# La courte histoire de l'APR-UQAM

::: Yvon Pageau

Alors que l'Association s'engage dans un projet de relance, il est approprié de rappeler la courte histoire de l'APR, ce que le président fondateur, Yvon Pageau, évoque dans le texte qui suit, repris du numéro 175 du SPUQ-info (mars 1996).  
Maintenant que Roch Denis est recteur, dit Yvon Pageau, il y a lieu de voir à une plus grande intégration à l'UQAM des professeures et professeurs retraités.

**E**n 1989, Roch Denis, alors président du SPUQ, met sur pied un Comité de vie professionnelle, de planification de carrière et de retraite et demande que sa priorité soit de favoriser la création d'une association de professeures et professeurs retraités de l'UQAM.

## *Les premiers balbutiements*

En décembre 1989, une première rencontre réunit une dizaine de professeurs retraités. On estime qu'une association serait utile, voire même nécessaire, vu que le professeur retraité perd tous ses droits aux services de l'UQAM (bibliothèques, audio-visuel, stationnement, etc.). Du jour au lendemain, le professeur n'a plus de bureau à l'Université (le département attend son départ avec impatience pour l'occuper !).

La deuxième rencontre a lieu le 16 janvier 1990. Sont présents, en plus de Jean Carette et Pierre Robineault du Comité de vie professionnelle, les professeurs retraités suivants : L. Colas, G. Fiore, J.-C. Forand, B. Gendreau, C. East, A. Hamel, M. Macot, C. Picard, J.-M. Tousignant et Y. Pageau. Absences motivées : G. Labelle et G. Gauthier. Le président du SPUQ Roch Denis et le secrétaire Jacques Duchesne nous assurent de la collaboration pleine et entière du SPUQ et souhaitent la formation d'une association indépendante du SPUQ.

## *Une association incorporée...*

Le 30 janvier 1990, les fondateurs se donnent un comité exécutif provisoire : Y. Pageau (prés.), J.-M. Tousignant (v.-p.), J.-C. Forand (secr.), B. Gendreau (trés.) et M. Macot (conseiller). Il est décidé que ce ne sera pas seulement une association *bona fide*, mais une association incorporée à but non lucratif. Le SPUQ offre de payer les frais inhérents à l'incorporation. Personne ne veut d'une association à caractère purement social.

Le but est :

1. de promouvoir les intérêts de ses membres et ceux de l'institution où ils/elles ont oeuvré ;

2. d'assurer une continuité à leur carrière universitaire.

L'APR-UQAM tient sa première assemblée générale le 24 avril 1990 dans la Salle des Boiseries. On y adopte les statuts et on élit le conseil d'administration : Y. Pageau (prés.), J.-M. Tousignant (v.-p.), J.-C. Forand (secr.) B. Gendreau (trés.) et G. Labelle. Les autres personnes présentes sont : S. Duquet, M. Bartoli, C. East, G. Fiore, A. Hamel, J. de Tonnancour.

## *...et reconnue par l'UQAM*

L'association reçoit des lettres patentes en date du 9 mai 1990. En octobre 1990, l'UQAM met un local meublé à la disposition de l'APR-UQAM au pavillon X. En octobre 1991, on déménage au P-7320, un local beaucoup plus commode pour sa proximité du campus central. Le 19 mars 1992, le Conseil d'administration accepte le protocole d'entente avec l'UQAM, protocole dont il avait suggéré les termes et l'esprit. M. Marcel Belleau, vice-recteur, a été délégué par le recteur Claude Corbo comme son interlocuteur auprès de l'APR-UQAM. Avec le protocole, signé en juillet 1992, l'APR-UQAM venait de franchir un grand pas. Les professeures et professeurs retraités étaient reconnus, ils pouvaient avoir accès aux bibliothèques, utiliser les services de l'audio-visuel, recevoir le journal L'UQAM, etc. De son côté, le SPUQ n'a jamais cessé d'aider l'association, par son secrétariat et grâce au dévouement de Michel Leclerc ; il nous adresse son journal SPUQ-info, il nous invite à ses fêtes pour rencontrer nos anciens collègues.

## *Des droits reconnus aux retraités*

Puis, à l'instigation du SPUQ, le SCCUQ signait une lettre d'entente avec l'UQAM permettant aux départements de retirer de la liste d'affichage des cours à l'intention de professeures et professeurs retraités intéressés à les donner. Vu qu'ils les avaient créés et assurés pendant des années, il n'était plus nécessaire de faire la preuve de compétence.

## Le statut du professeur à la retraite

::: Gilles Thérien

La question de la retraite est une affaire très personnelle dans une société où il n'existe aucune loi sur l'âge de la mise à la retraite. L'UQAM a vu partir des membres du corps professoral depuis des années déjà. L'association des professeurs retraités (APR-UQAM) existe, elle, depuis 1990 ; il s'agit d'une association de type *bona fide* qui, à mesure qu'augmente le nombre de retraités, expérimente ses pouvoirs et ses limites d'association. En 1997, un protocole convenu avec l'UQAM précise une forme de statut pour les professeurs retraités où il est question de professeur honoraire et de professeur associé, de droits généraux, de rapports avec les départements. Sept ans plus tard, réflexions et expériences faites, il est temps de revoir le protocole et de l'améliorer. Le nombre de retraités augmente beaucoup et continuera d'augmenter. C'est la loi du « royaume d'Hadès ». Le dernier professeur tout juste engagé y viendra à son tour ! Il devient donc important de revoir le statut des professeurs-es à la retraite.

L'expérience des uns et des autres le montre bien. Prendre sa retraite est une décision définitive qui change de signification constamment selon le déroulement de cette nouvelle et dernière partie de la vie. Certains ne veulent plus de contacts avec l'Université ou la vie universitaire sous quelque forme que ce soit. On préfère la culture des orchidées ou le tricot. Certains veulent garder un contact minimal avec l'Université et, pour ce faire, deviennent membres de l'APR et participent aux diverses activités sociales et culturelles offertes par l'Association, autant d'occasions de rencontrer des collègues. D'autres poursuivent leur travail intellectuel et n'ont, face à l'université, que des besoins sporadiques. D'autres continuent de donner du temps sur une base régulière à leur département d'origine et participent encore, à leur façon, à l'évolution de l'institution. Et chacun peut changer ses choix, ses priorités quand bon lui semble. Enfin, il existe maintenant des retraités-es dont l'âge est important et qui sont dans une catégorie où il est plus facile de se demander ce que nous pouvons faire à leur endroit que ce qu'ils/elles pourraient bien faire pour l'UQAM. Actuellement, l'APR cherche à répondre à une grande partie des besoins les plus simples. En somme, on

pourrait trouver la situation satisfaisante. Que pourrait-on vouloir de plus ?

La réflexion sur notre statut nous mène rapidement ailleurs. Les retraités-es sont de l'UQAM, une première université publique et laïque fondée en 1969 avec un recteur qui n'avait jamais été recteur et des professeurs qui, dans une grande majorité, n'avaient aucune expérience de l'enseignement universitaire. En guerre avec ce qui, à l'époque, était le « privé privé », l'UQAM a tout de même réussi à devenir une université à part entière en poursuivant dans le même temps les tâches d'enseignement et la mise en place d'études avancées. Les efforts ne sont pas venus de l'extérieur, bien au contraire, mais de l'intérieur et tout particulièrement de cette force dont il n'a jamais été ensuite possible de se passer, la syndicalisation des professeur-es et l'exercice de leurs droits et responsabilités tant dans l'enseignement que dans la recherche ou dans les fameuses « tâches à la collectivité » à travers l'évolution continue de la convention collective. Une majorité des professeurs-es retraités-es a vécu toutes ces étapes dans des conditions qui n'ont jamais été faciles. C'est cette synergie entre l'administration de l'Université et son corps professoral qui, encore aujourd'hui, maintient la réflexion sur une institution qui a pris sa place dans la société la plus minoritaire d'Amérique.

La retraite n'est pas une cessation pure et simple du lien d'emploi dans un cadre qui finit par avoir l'air d'une grande PME qui dispose de son personnel selon les désirs parfois des clients, mais surtout des investisseurs. C'est l'impression très nette que donne l'UQAM. Face à pareille situation, il apparaît évident que nous manquons actuellement de créativité. L'administration de l'université, qui nous doit une reconnaissance difficile à décrire, et le syndicat (SPUQ) dont nous avons été les membres actifs et payants pendant toute notre carrière, doivent reconnaître aux retraités-es un statut différent accompagné de droits utiles. Il est temps de revoir nos liens, d'autant que nous rejoignons ainsi une préoccupation publique de l'administration dont il faut sonder la réalité, la reconnaissance, et un questionnement du SPUQ sur l'aspect PME dont risquent d'être victimes l'université et les milliers de gens qui y déambulent.

Le nouveau statut du retraité doit s'établir à partir de la profession exercée dans l'institution, celle de professeur d'université. À la retraite, nous n'appartenons plus à un département ou à un programme en particulier, mais nous formons la plus grande ressource interdisciplinaire de l'université, une ressource qu'on n'utilise pas actuellement, parce qu'on ne sait ni quoi lui demander ni quoi lui faire faire. Nous devons définir ce secteur de notre activité et voir, au-delà des programmes établis, quelles interventions des équipes interdisciplinaires peuvent utilement faire.

Il apparaît important et urgent de se débarrasser des statuts d'honoraires ou d'associés, qui sont plus négatifs que positifs. Il est important de créer à l'UQAM un registre des professeurs de l'université où l'on retrouvera les retraités et ceux qui sont en train de le devenir. Ce registre permettrait d'établir une distinction juridique entre le professeur régulier et celui qui ne l'est plus. Il serait aussi important de songer à étendre la notion de professeurs-fondateurs et à la reconnaître à celles et ceux qui y ont droit, soit aux professeurs-es qui ont oeuvré depuis le début jusqu'à la première diplomation et, aussi, à la mise en place du SPUQ, seul interlocuteur interne pour l'effort à consentir au moment de la création de l'Université. Ce nouveau statut permettra des interventions ponctuelles, interdisciplinaires,

comme il permettra de suivre le travail fait par celles et ceux qui s'adonnent toujours à la recherche. Enfin, ce statut pourra affirmer, au niveau de la société québécoise, que la vie intellectuelle n'est pas soumise au palmarès des médias ou à la prime salariale d'une entreprise.

Nous avons innové en matière de syndicalisation professionnelle à l'UQAM ; il est maintenant temps d'innover en matière de création de traditions intellectuelles qui viennent illustrer et renforcer l'apport social de celles et ceux qui, toujours professeurs-es d'université, peuvent exercer, dans divers milieux, de différentes façons, leur esprit critique à travers une synergie comparable à celle qui fut la leur au jour le jour de leur carrière universitaire. La définition d'un nouveau statut est urgente, car elle entraîne une discussion sur ce qui s'y rattache. Aspect loin d'être secondaire, surtout pour nos futurs membres, c'est la possibilité d'apporter une aide concrète aux collègues en difficultés (sociale, personnelle, économique, etc.). L'APR ne peut se contenter d'être un organisme social dont la principale tâche est d'adoucir les passages qui nous attendent. Nous devons nous prendre en main et, à la manière dont nous avons vécu notre expérience de professeurs-es, vivre celle de retraités-es.

*In memoriam*



## **Roland Pichet**

::: Francine Beauvais

Notre collègue Roland Pichet est décédé le 16 août 2003 dans sa résidence de l'Estrie. Assistant d'Albert Dumouchel, initiateur de l'atelier de gravure à l'École des Beaux-Arts de Montréal (1960), il fut un créateur de la première génération d'artistes à s'intéresser à un double aspect de l'estampe : la recherche technique liée à la conception.

Professeur au département d'Arts plastiques depuis la fondation de l'UQAM, Roland Pichet se consacra à l'enseignement avec le même enthousiasme qu'il apportait dans la création visuelle. De par son implication, il participa à l'implantation d'une voie de recherche capable de maintenir l'estampe dans les aventures de l'art actuel.

Notre collègue était graveur de formation et peintre par passion. Il réalisa son oeuvre en symbiose avec la nature. Ses tableaux sont le fruit de ses randonnées en forêt, avec laquelle il établissait une grande complicité. Il se disait un paysagiste qui puisait sa sève créatrice de la terre, de l'espace et du cycle des saisons. Son plus grand désir était de réaliser la synthèse entre les subtilités du climat et le comportement humaniste de l'homme. L'ensemble de son oeuvre oscillait entre une très grande richesse sensorielle et une épuration totale ; ses derniers tableaux invitent à la plénitude.

Grand amateur de poésie, il réalisa plusieurs livres d'artistes avec les poèmes de Félix Leclerc, Alfred Desrochers, Michel Beaulieu, et plusieurs autres. Membre de l'Académie Royale du Canada, l'oeuvre artistique de Roland Pichet fait partie des grandes Collections privées et publiques, au Canada et à l'étranger.

Nous offrons à ses parents et amis, plus particulièrement à son épouse, nos plus sincères condoléances. Que son souvenir reste éternellement gravé dans nos mémoires.

## Professeurs honorés

::: Rachel Desrosiers, directrice du Bulletin

Le petit salon illustre de l'APR se félicite de pouvoir inscrire dans ce 25<sup>e</sup> numéro de **Pour la suite du monde** deux catégories de professeures et professeurs retraités que la direction du Bulletin veut honorer tout particulièrement.

Notre admiration rejoint, dans un premier temps, les collègues qui ont enrichi de leurs articles variés, multiples et de haute qualité, les pages du Bulletin depuis près de huit ans. Vous avez trouvé dans **Pour la suite du monde**, un lieu d'expression ouvert et adéquat pour partager des heures de réflexion, de loisir, de communion de pensée, voire de solitudes rompues, avec les lectrices et lecteurs, vos collègues.

Nous remercions chacune et chacun des auteurs d'articles, dont voici les noms : Éric Volant, Jean-Guy Sabourin, Jacques Larue-Langlois, Renée Legris, Aimé Lalancette, Rachel Desrosiers, Jean-Claude Forand, Noël Audet, Roch Meynard, Yvon Pageau, Pierre G. Robineault, Bernard Lefebvre, Michel Volet, Guy Goulet, Pierre-Yves Paradis, Alfred Dubuc, Pierre Mayrand, Claude Sabourin, Pierre C. Pagé, Nadia Fahmy-Eid, Yvan Leduc, André Bergeron, Geneviève Delmas-Patterson, Jean-Claude Dupuis, Marcel Lavallée, Michel Allard, Nathalie Langevin, Marcelle Corneille, C.N.D, Marc Laplante, Jean-Robert Vanasse, Jacques Lazure, Yves Laberge, Jacques Hétu, Jeanne Renaud, Louise Dupuy-Walker, Yves Trudeau, Daniel Vocelle, Louis Gill, Suzanne Lemerise, André Bernard, Michel Freitag, Conrad East, Jean Carette, Marcel Samson, Évelyne Tardif, Gilles Thérien et Marie-Claire Landry.

Puissiez-vous accepter l'honneur d'entrer dans *Le petit salon illustre de l'APR*.

À la liste des honneurs que plusieurs professeures et professeurs ont mérité, à savoir : prix, titres et médailles, Le petit salon illustre de l'APR est heureux d'attribuer un honneur d'un type tout à fait exceptionnel. Pareille reconnaissance n'est habituellement attribuée aux universitaires que lorsqu'ils sont à la retraite. Vous avez deviné ? Oui, il s'agit du titre de *grands-parents permanents* !

Honneur aux collègues retraités qui consacrent un temps privilégié à leurs petits-enfants pour leur prodiguer loisir, compétence, sollicitude et amour !

Y a-t-il legs plus précieux **Pour la suite du monde** ?



Rachel Desrosiers et son filleul Simon



# Les délices du palais

Le conseil d'administration de l'APR-UQAM  
réitère l'invitation qui vous a été adressée  
par Louise Dupuy-Walker,  
co-responsable des activités culturelles et sociales, à venir

## fêter la post-Saint-Valentin et déguster vin et tapas

Une occasion toute spéciale  
de convivialité et de solidarité  
entre les professeurs retraités.

Venez en grand nombre  
accompagnés de vos conjointes ou conjoints.

Les femmes se feront belles et les hommes galants !

**Chez Bu, le 18 février, à 13 h 30  
au 5245, boul. Saint-Laurent, Montréal**

Réservez tôt par téléphone au 514-987-3605 (répondeur)  
ou par Internet à [dupuy-walker.louise@uqam.ca](mailto:dupuy-walker.louise@uqam.ca)

## La Griffonnée (1)

::: Jean-Guy Sabourin

Jean-Guy, le fondateur de notre Bulletin, partait en voyage quand nous l'avons rejoint pour lui demander un article. En guise de réponse, il nous a inscrits à la liste des amis à qui il adressera par Internet son journal de voyage.

Nos enfants Mathieu et Lynn nous ont donné la piqûre de l'Asie. Maintenant, ce sera la Thaïlande, le Laos, le Viêt-Nam et le Kumpuchea (Cambodge).

**Jeudi, 8 janvier** — De Dorval, nous voyagerons par Air Canada, puis par Thai Airways. Donc Montréal-Vancouver : 5 heures, transfert d'avion et toujours par Air Canada vers Hong Kong : 12 heures (évidemment sans escale), puis transfert de Hong Kong vers Bangkok par Thai Airways. Arrivée 34 heures plus tard. Ce n'est rien si l'on songe à ce qu'étaient ces voyages il y a encore 50 ans. Les escales varient de 3 à 4 heures ; c'est long, mais ça nous permet d'éviter une arrivée tardive et de chercher en pleine nuit à Bangkok l'appartement où nous habiterons.

Le prix aller-retour : 1 500 \$. Pour tout bagage, nous avons deux sacs à dos et deux petits sacs dits « de cabine » qui nous serviront pour les balades en ville ; deux pantalons avec beaucoup de poches et deux chemises lavables et sans repassage, plus utiles que des tee shirts, et... TOUT EN LÉGER ; mais surtout, des guides de voyage, de la musique sur cassettes, un lecteur et quelques CD (Bach, Vivaldi, et autres).

La maison a été louée pour huit mois à deux artistes intéressés aussi à la bibliothèque de théâtre. Elle servira encore. Quant à nous, par un heureux hasard, un ami et collègue de l'UQAM, Jean-Marie Deporcq, devenu aussi Bangkokien, nous prête son appartement durant son séjour à Montréal. Ça nous permettra de vivre la vie des citoyens de cette ville de six millions d'habitants. Nous nous ferons accroire que nous ne sommes pas que des touristes.

À Bangkok, nous mettrons en application notre petite technique : d'abord acheter les plans de la ville qui nous manquent et des cartes postales... pas pour les envoyer, mais pour les montrer aux taxis et se rendre aux endroits désignés rapidement. Car nous ne connaissons rien du Thai ni de son alphabet. Quant à l'anglais, nous ne sommes pas des habitués des grands hôtels, et les Thais n'en connaissent que quelques mots... c'est normal ils parlent leur langue et ils sont 80 millions à la parler.

Nous avons organisé notre voyage à partir d'un système de fiches selon les couleurs : transport, hôtels, à voir, etc. Avant de quitter une ville, nous demanderons au personnel de l'accueil de nous réserver un hôtel dans la ville suivante. Because ce personnel parle la langue du pays.

Nous partons avec 1 000 \$ en américain, des pièces de 1, 5 et 10 \$ pour le dépannage ; carte de débit BN avec 4 chiffres de nip, qui est le plus en usage ; deux cartes débit de la Caisse Pop, au cas où l'une se démagnétiserait, et un nip sur la carte de crédit Visa.

Les **Griffonnées** suivantes vous arriveront selon les cafés Internet. Ils sont très nombreux dans les grandes villes, et nous ne sommes pas inquiets.

-----  
**Note du webmestre** — Nous transmettrons aux collègues qui nous ont fourni leur adresse courriel les prochains envois du collègue Sabourin.

## Les activités culturelles et sociales de l'Association sont-elles toujours pertinentes ?

::: Louise Dupuy-Walker

Je viens de prendre la coresponsabilité des activités culturelles et sociales de l'APR avec Geneviève Delmas-Patterson, et me voilà à réfléchir à leur pertinence et à leur utilité dans l'Association. Certains ont mis en doute la raison d'être de telles activités, arguant que chacun d'entre nous est bien capable d'organiser par soi-même ses loisirs. Ce questionnement m'a ébranlée.

Quand j'étais encore active comme professeure et que je voyais les retraités aller à leur dîner mensuel, j'avais hâte de pouvoir me joindre à leur groupe pour discuter et échanger. J'entendais parler de leurs visites intéressantes, et je ne me serais pour tout l'or au monde isolée de ce groupe une fois rendue moi-même à la retraite.

J'ai vite découvert que mon enthousiasme n'était pas partagé par autant de retraités que je l'aurais cru. Pour une centaine de mes collègues, je ne suis pas en mesure d'expliquer leur absence à toute forme d'activité culturelle ou sociale organisée à leur intention. En fait, je réalise que je ne connais pas beaucoup mes collègues. Quels sont leurs intérêts maintenant qu'ils sont à la retraite ? Comment vivent-ils cette période de vie ?

De telles questions ne m'ont jamais vraiment préoccupée jusqu'à maintenant. J'allais le plus possible aux activités organisées par l'APR. Je me suis toujours considérée comme privilégiée de pouvoir bénéficier de la compétence de tous et chacun, soit en arts, en histoire, en linguistique ou autres. La richesse des connaissances multidisciplinaires déployée lors des visites me comblait. Aucun guide, si compétent soit-il, ne peut arriver à cumuler tant de champs d'expertise. Je conviens qu'à notre âge, nous n'avons pas besoin d'organisatrices de loisirs, mais nous avons maintenant plus de disponibilité pour accéder à la culture. Il est

plus facile de mettre en commun nos savoirs et expériences de vie dans un cadre amical.

Voilà pourquoi je me pose les questions suivantes :

*Les activités sociales répondent-elles à un véritable besoin ?*

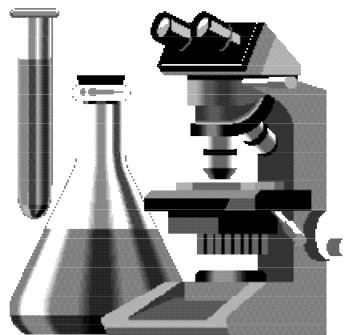
*Dans les activités, se sert-on suffisamment de l'expertise des uns et des autres ?*

*Les heures et jours des activités conviennent-ils au plus grand nombre ?*

Comment répondre à ces questions et à bien d'autres ? Car en fait on ne sait pas vraiment quels sont les expertises et les intérêts développés par les collègues. On ne sait pas pourquoi certains ne veulent même pas joindre l'Association et fournir un bassin plus important de personnes intéressées. On ne sait pas si d'autres formules d'activités pourraient mieux convenir : organisation de voyage, des séminaires sur des sujets, des cours divers, etc.

Il semble impératif de mieux connaître les intérêts des membres de l'Association, notamment des personnes qui sont ouvertes et intéressées à participer à certaines activités culturelles et sociales. Faites part de vos réflexions, commentaires et suggestions sur le sujet. Les activités offertes par l'APR pourraient devenir des moments de rencontres privilégiés entre personnes qui partagent l'expérience de vivre la dernière partie de leur vie et qui ont envie de goûter pleinement aux meilleurs fruits que nous réserve encore l'existence. Dites ce que vous avez envie qu'il soit ; faites un pas dans la direction de ce qui pourrait exister.

Mon adresse de courriel est le : <dupuy-walker.louise@uqam.ca>. Le téléphone du secrétariat est le 514 987-3000, poste 3506 (répondre seulement), et je ne demande pas mieux que d'engager la conversation avec vous.



## L'IRM : un puissant outil diagnostique

::: Daniel Vocelle

Le prix Nobel de médecine a récemment été accordé conjointement à un chimiste, le D<sup>r</sup> Paul C. Lauterbur, et à un physicien, Sir Peter Mansfield, pour leurs travaux sur le développement de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) comme outil de diagnostic de diverses pathologies. Voilà un exemple frappant où des études fondamentales sur le magnétisme des noyaux de certains atomes conduisent à des applications en médecine grâce aux contributions de diverses disciplines scientifiques, dont la chimie et la physique.

L'IRM est devenu au cours des ans un puissant outil d'analyse des tissus mous, et cela d'une façon non invasive, c'est-à-dire sans perturbation des tissus étudiés. Cette technique est basée sur le fait que le corps humain est composé principalement de lipides (corps gras) et d'eau. Cela implique que le corps humain est composé d'environ 63 % d'atomes d'hydrogène. Si on place une personne à l'intérieur d'un puissant champ magnétique, il devient possible d'induire une résonance magnétique des noyaux d'hydrogène en soumettant la personne à une radiofréquence déterminée.

Mais qu'est-ce que cela veut bien dire ? Pour répondre à cette question, il faut se doter de quelques connaissances de base sur le magnétisme nucléaire, sur la résonance magnétique et finalement sur la possibilité d'obtenir des images de tissus soumis à cette résonance magnétique.

### *Qu'est-ce que le magnétisme nucléaire*

En 1946, les physiciens Felix Bloch et Edward Purcel découvrent séparément le magnétisme des noyaux de certains éléments chimiques, comme par exemple les noyaux de l'hydrogène (<sup>1</sup>H), du sodium (<sup>23</sup>Na), du phosphore (<sup>31</sup>P) et de plusieurs autres. Ils se méritèrent ainsi le prix Nobel de physique en 1952.

Très rapidement, au cours des années 50, des appareils appelés spectromètres furent construits pour mesurer et mettre en évidence le magnétisme des noyaux, et en particulier celui de l'hydrogène. Comme ce noyau ne comporte qu'un seul proton, il possède un moment magnétique important. Très simplement, les noyaux d'hydrogène se comportent comme de petits aimants.

### *Origine de la résonance magnétique nucléaire*

Si des atomes d'hydrogène sont placés dans un puissant champ magnétique externe, il sera noté qu'un tout petit peu plus de noyaux auront leurs moments magnétiques alignés avec le champ, tandis que les autres noyaux auront leurs moments alignés en sens contraire du champ magnétique externe. Si maintenant les noyaux sont soumis à une radiofréquence très spécifique de courte durée, un certain nombre de noyaux alignés avec le champ magnétique externe absorberont cette radiofréquence (donc de l'énergie) et s'orienteront contre le champ. Ce processus s'appelle résonance magnétique. Peu de temps après, ces noyaux excités reviendront à leur état initial (orienté avec le champ externe) et réémettront l'énergie captée. Cette émission d'énergie peut être mesurée par des détecteurs, et le résultat apparaîtra sous la forme de pics dans un diagramme appelé spectre. Les noyaux excités peuvent revenir à leur état initial de deux façons et selon deux temps différents appelés temps de relaxation T1 et T2.

Tout ceci est bien beau, mais serait peu utile si ce n'était du fait important que le moment magnétique de ces noyaux est fortement influencé par le magnétisme des autres noyaux d'atome situés près d'eux. La mesure du magnétisme des noyaux d'hydrogène contenus, disons, dans une molécule permettra donc de reconnaître la présence et l'influence de noyaux d'atomes voisins. Il devient dès lors possible de savoir beaucoup de choses de cette molécule. Un exemple tout simple : l'alcool éthylique, soit CH<sub>3</sub>CH<sub>2</sub>OH, verra les 3H du CH<sub>3</sub> apparaître en un endroit du spectre, les 2H du CH<sub>2</sub> à un autre endroit et finalement le H du OH apparaîtra plus loin encore dans le spectre, tout cela à cause de la présence de l'oxygène dans la molécule. N'est-ce pas fascinant ? C'est ainsi qu'à la fin des années 50, le développement de la spectrométrie de résonance magnétique nucléaire devint le plus puissant outil d'analyse en chimie et permit à cette discipline de faire des progrès fulgurants.

L'étude et l'application de la spectrométrie de résonance magnétique nucléaire se développèrent en quelques années seulement. À Montréal, le département de chimie de l'Université de Montréal fit l'acquisition de son premier spectromètre à l'automne 1964 (incidemment, l'auteur fut un des premiers à l'utiliser), tandis que l'UQAM en posséda un dès 1970, et un autre plus puissant quelques 20 ans plus tard. Tout ceci est bien intéressant pour la chimie mais comment peut-on appliquer cette technique à la médecine ?

### ***Imagerie par résonance magnétique***

C'est en 1971 que Raymond Damadian fit la première étude de résonance magnétique, non pas sur une personne entière au début, mais sur des morceaux de tissus humains. Il montra que les temps de relaxation (T1 et T2) différaient selon que les tissus étaient sains ou cancéreux. Cela démontrait que la résonance magnétique pouvait révéler la présence de diverses pathologies. À noter que c'est ce chercheur qui se plaint aujourd'hui d'avoir été ignoré par le Comité de sélection du prix Nobel de médecine. Lauterbur obtint en 1973, à partir d'un échantillon conservé dans une éprouvette, la première image d'un tissu par résonance magnétique. Le 3 juillet 1977, Raymond Damadian (encore lui) appliqua l'IRM à un corps entier. La même année, Mansfield développa une nouvelle technique de RM en obtenant une image par EPI (*Echo-Planar Imaging*), ce qui permit notamment la production d'images à une vitesse vidéo (30 ms/image). Beaucoup d'autres développements sont survenus depuis ce temps. Retenons que l'IRM est une science encore très jeune et que bien des développements sont en cours présentement.

### ***Description de l'appareil***

L'appareil peut mesurer environ 2 m par 2 m par 3 m de long et prend la forme d'un long cylindre. Ce cylindre contient l'aimant, ou plus précisément une très grosse bobine de fils dans laquelle passe un puissant courant électrique. Un fort champ magnétique est ainsi créé, de l'ordre de 0,5 à 2 tesla (ou 5 000 à 20 000 gauss). Par comparaison, le champ magnétique de la Terre est de l'ordre de 0,5 gauss. Aucun effet délétère n'a pu être démontré sur les humains soumis à d'aussi forts champs magnétiques. Toutefois, la technique est peu utilisée chez la femme enceinte, car encore peu d'informations sont disponibles sur le développement du fœtus en présence de pareils champs magnétiques.

Pour que l'appareil ait une dimension et un coût d'utilisation raisonnables, la bobine est immergée dans de l'hélium liquide, soit à une température de -269 °C (452,4 °F sous zéro), ce qui permet d'obtenir la superconductivité (le courant électrique passe sans aucune résistance). La personne soumise à l'examen est placée à l'intérieur du tube que forme le cylindre (fort bien isolé), de sorte que la partie soumise à l'analyse soit au centre de l'appareil.

On comprendra facilement que la chambre où est situé l'appareil ne doit pas contenir d'instruments métalliques non attachés, car ceux-ci seraient fortement attirés par l'aimant et pourraient devenir des projectiles si une personne se trouvait dans la trajectoire de l'instrument. Il en va de même pour le patient qui possède des pièces ferromagnétiques à l'intérieur de son corps, comme par exemple un pacemaker. Dépendamment du type de pièce et de l'endroit où il est situé dans le corps, l'IRM peut être contre-indiqué.

Une fois à l'intérieur du tube, des générateurs de radiofréquences sont placés près de la partie à être analysée, qui servent à obtenir la résonance des noyaux d'hydrogène. De plus, trois autres aimants plus petits situés à l'intérieur du gros aimant servent à modifier légèrement le champ magnétique principal à un endroit précis du corps, ce qui permet d'obtenir une image en 2D ou 3D sans que la personne ait à bouger.

En résumé, l'IRM fonctionne en faisant varier le champ magnétique des noyaux d'hydrogène dans un tissu quelconque étant donné que les tissus sains ou malades réagissent différemment aux variations de champ. L'IRM est surtout utilisé pour l'étude des tissus mous et donne de bons diagnostics pour la sclérose en plaques, les tumeurs du cerveau, les infections de la colonne vertébrale et des tissus conjonctifs, des ligaments déchirés, des tendinites, des hernies discales et ainsi de suite. Et ce n'est qu'un début, car des développements importants sont à prévoir dans le diagnostic des maladies cardiaques, la dynamique de ventilation des poumons et, très étonnamment, dans le « mapping » du cerveau en fonctionnement (comment se comporte le cerveau d'un individu lorsqu'il fait, disons, un calcul mental).

## **Sauvegarder notre mémoire collective : la création d'un musée de l'Éducation au sein de l'UQAM**

::: **Michel Allard** *Président du comité d'implantation du Musée national de l'Éducation*

::: **Anik Meunier** *Directrice du projet du Musée national de l'Éducation*

**E**n 2001, l'Association des professeurs retraités de l'UQAM formait un comité pour la valorisation du patrimoine de l'UQAM dans le but d'étudier l'état du patrimoine bâti, matériel et écrit de notre institution et, éventuellement, de prendre des mesures pour le préserver et le conserver. Ce comité, présidé par Suzanne Lemerise, comptait entre autres dans ses rangs : Pierre-Yves Paradis, Hubert Wallot et Bernard Lefebvre. Les membres se sont vite rendu compte que l'UQAM ne possédait pas de politique du patrimoine. À plusieurs reprises, l'un ou l'autre des membres du comité a évoqué l'idée de mettre sur pied un musée consacré à l'éducation. C'est maintenant chose faite, ou en voie de l'être. À l'automne 2003, le recteur Roch Denis a débloqué, sous forme d'avance, des fonds afin de démarrer à l'UQAM le Musée national de l'Éducation. Un comité d'implantation a été formé, et une directrice, Anik Meunier, qui détient un doctorat en éducation décerné conjointement par l'UQAM et l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, assume la direction du musée. Mais pourquoi créer un Musée national de l'Éducation ?

### ***Sauvegarder aujourd'hui le patrimoine de demain***

Il n'existe ni au Québec ni au Canada d'institution patrimoniale vouée de manière stricte et exclusive à la question de l'éducation. Toutefois, l'ensemble du fonds documentaire portant sur l'éducation constitue une réserve d'une richesse inestimable. C'est d'ailleurs la prise en compte d'une dynamique d'échanges qui contribue à définir et à caractériser notre culture actuelle. En d'autres termes, il importe de sauvegarder les témoins matériels qui révèlent et font ou feront connaître un pan de l'histoire de l'éducation aux générations actuelles et futures. Or, en 2004, dans l'état actuel des choses, plusieurs documents, objets et témoignages ayant trait à l'éducation, et qui ont été jusqu'ici conservés, notamment par les communautés religieuses, risquent, faute de lieux de rassemblement et de conservation, d'être dispersés ou détruits. Face à l'urgence d'agir pour sauvegarder un patrimoine fragile et de préserver ainsi notre mémoire collective,

le projet de création et d'implantation d'un Musée de l'Éducation s'est imposé. Mais pourquoi le créer à l'UQAM ?

### ***L'UQAM, héritière d'une tradition en matière d'éducation***

La situation de l'UQAM, dans le temps et dans l'espace, en font un lieu privilégié pour créer et constituer une institution muséale. En effet, l'UQAM est une conséquence directe de la réforme de l'éducation des années soixante. Rappelons-nous que l'une des nombreuses recommandations du rapport Parent (1963-1966) proposait de créer une deuxième université francophone à Montréal. De plus, héritière de plusieurs anciennes institutions scolaires, dont le collège Sainte-Marie, l'école des Beaux-Arts et les écoles normales Jacques Cartier, Ville-Marie et de l'Enseignement technique, l'UQAM, par son statut d'institution d'enseignement supérieur, par sa mission affirmée de formation des maîtres, de même que par son implication dans les études supérieures en muséologie, est l'institution par excellence pour accueillir en ses murs et développer un musée consacré à l'Éducation.

Au surplus, l'UQAM est érigée sur le site de la première université de langue française qui vit le jour à Montréal, à savoir, l'Université Laval, succursale de Montréal ; de l'une des plus anciennes écoles primaires, qui était située au coin la rue Saint-Denis et du boulevard de Maisonneuve (autrefois rue Mignonne) ; de l'école Polytechnique de Montréal et de l'ancienne école Technique de Montréal. Ajoutons que l'UQAM possède plusieurs éléments patrimoniaux (archives, objets et bâtis) qui risquent de se dégrader et de se perdre si aucune attention ne leur est portée.

### ***La création d'un Musée de l'Éducation***

Le Musée national de l'Éducation est actuellement à sa première étape d'implantation au sein de l'UQAM. Ce musée unique quant à sa vocation se consacrera de manière spécifique au patrimoine scolaire et à l'histoire de l'Éducation. Il collectionnera et conservera

des documents de types divers relatifs à l'éducation. À cet égard, il conduira des recherches et les fera connaître, tant aux chercheurs qu'au grand public par des articles et des publications à caractère scientifique ou encore, par des articles de vulgarisation. Il proposera et présentera au public, notamment par la documentation et la diffusion de ses collections, des expositions portant sur des questions et des thématiques liées à l'éducation en conjuguant recherche universitaire et muséographie. En somme, la mission générale du Musée national de l'Éducation consistera en la conservation et la mise en valeur de la diversité du patrimoine scolaire et éducatif afin de favoriser son appropriation par les différentes catégories de publics.

### ***S'approprier une mémoire patrimoniale***

Par ses actions de recherche, de conservation, d'exposition et de diffusion, le Musée favorisera l'appropriation de notre patrimoine culturel relatif à l'éducation. Les objets de notre mémoire patrimoniale survivront si, et seulement si, des interventions et des actions de nature muséale de rassemblement, de sauvegarde et de conservation comme celles mises de l'avant par ce projet sont entreprises dans une perspective de mise en valeur, d'interprétation et d'appropriation, dans une relation dialectique et dynamique avec le présent. C'est à ces conditions que le Musée consacré à l'éducation actuellement en voie de création contribuera au développement culturel et à la quête de sens de questions relatives au monde de l'éducation dans notre société.

### ***Des moyens élargis***

En étant un centre de ressources, le Musée constituera un pôle de référence sur et pour le patrimoine éducatif. Un réseau de collaboration se met progressivement en place pour définir et accroître sa capacité d'accueil et développer ses moyens de production scientifique, documentaire et muséographique. À cet égard, bien que le projet de création du Musée soit encore récent, on compte déjà quelques précieuses collaborations contribuant, de près ou de loin, à son implantation. Il s'agit notamment de la Faculté d'éducation de l'UQAM, de l'Écomusée du Fier Monde, de la Maison Saint-Gabriel, de la Commission scolaire de Montréal et du Musée national de l'Éducation créé au sein de l'Institut National de Recherche Pédagogique de France.

### ***Les activités et la programmation du Musée national de l'Éducation***

À la rubrique programmation du Musée, on distingue deux principaux volets : la recherche et l'exposition. Quant au volet recherche, des travaux sont actuellement menés au sujet de l'histoire du Musée de l'Instruction publique (autour des années 1880-1920), qui est en quelque sorte l'ancêtre québécois d'un Musée national de l'Éducation. Les résultats de la recherche serviront, entre autres, à nourrir la réflexion sur la mission et les énoncés de politique (collection, conservation, acquisition et diffusion) du futur Musée.

Quant au deuxième volet de la programmation, soit l'exposition, trois projets sont en cours. Il s'agit d'expositions traitant du rapport Parent et de la création du ministère de l'Éducation, des manuels scolaires en collaboration avec la Grande bibliothèque de Montréal et du patrimoine scolaire bâti de concert avec l'Écomusée du fier monde, la Commission scolaire de Montréal, l'École d'architecture de l'Université de Montréal et le centre canadien d'architecture.

### ***Un musée au service de la communauté scientifique et éducative***

Outre la sauvegarde, la collecte et la conservation du patrimoine éducatif, le Musée national de l'Éducation aura aussi pour mission de valoriser ses collections, en conjuguant recherche universitaire et muséographie. Dans une volonté de diffusion et de vulgarisation scientifique, les collections du Musée seront accessibles à diverses catégories de publics : scolaires (primaires, secondaires, collégiaux et universitaires), adultes et aînés, enseignants et chercheurs.

Voilà où nous en sommes. Le programme est ambitieux, mais réalisable.

### ***Un appel à tous***

La création d'un Musée national de l'Éducation peut sembler pour certains relever de l'utopie. Mais, peu à peu, elle devient réalité. Le projet est engagé, et bien engagé. Toutefois, ce Musée ne saurait se développer sans l'apport de tous et de chacun. C'est pourquoi nous invitons tous les professeurs retraités de l'UQAM qui seraient intéressés à participer à la mise sur pied du Musée national de l'Éducation à communiquer avec nous au 514-987-3000, poste 3878.

## Site Web et fichier des retraités

::: Roch Meynard

Les discussions en conseil d'administration à l'occasion des journées de planification de janvier 2004 ont permis de faire remonter à la surface des souhaits exprimés dans le passé mais qui n'avaient pas encore trouvé de réponse. Voici donc l'état de la question sur trois objets particuliers.

1. Les responsables de divers comités de l'Association expriment le besoin de mieux connaître les retraités et d'en savoir davantage sur leur vie et sur leurs activités depuis la retraite.

Ceux et celles qui le désirent sont donc priés de faire parvenir au registraire de l'Association (pour consignation confidentielle au fichier des retraités) des informations

a) sur leurs initiatives, projets ou passe-temps à la retraite;

b) sur le genre d'activités auxquelles ils aimeraient participer avec les collègues de l'Association;

c) sur la poursuite de leurs activités de recherche ou d'enseignement, à l'UQAM ou ailleurs.

2. La demande a été faite d'accueillir sous le parapluie de notre site Web les sous-sites personnels des collègues. Cela est maintenant possible. Sur le site APR-UQAM, cliquer sur **Membres** dans le menu de navigation principal, à gauche de la page.

3. Nous avons annoncé lors de la réunion statutaire annuelle d'avril dernier la mise en place d'un *Carrefour finances personnelles* sur le site Web. Cela est maintenant réalisé. Trente capsules d'information sont disponibles, la plupart dues à la plume de notre collègue Raymond Vézina.

Nous espérons que ce *carrefour* regroupera des contributions de plusieurs membres de l'Association relatant des expériences personnelles ou présentant des condensés d'information sur un aspect ou l'autre des finances personnelles. Pour appréhender l'étendue des sujets regroupés sous cette rubrique, consulter sur le site le *Schème de classement*.

On trouve un accès direct au Carrefour sur la page d'accueil. Autrement, cliquer sur **Comités/Initiatives** dans le menu de navigation à gauche.

## Activités culturelles et sociales

### Programme de l'hiver 2004

- |                 |  |
|-----------------|--|
| 21 janvier 2004 | <b><i>Avec Internet, toute l'information pour nos placements</i></b><br>14 h, au local N-5050 de l'UQAM                                      |
| 4 février 2004  | <b><i>Initiation à l'investissement — L'éthique des choix d'investissement</i></b><br>14 h, au local N-5050 de l'UQAM                        |
| 18 février 2004 | <b><i>Post Saint-Valentin : les délices du palais</i></b><br>13 h 30, au Café Bu, 5245, boul. Saint-Laurent, Montréal                        |
| 17 mars 2004    | <b><i>Rêves d'autres cieux : partage d'expériences et planification de voyages</i></b><br>14 h 30, au local N-5050 de l'UQAM                 |
| 21 avril 2004   | <b><i>Les belles choses, les beaux cadeaux : éco-musée La Tranchefile, reliure d'art</i></b><br>14 h, au 5251, boul. Saint-Laurent, Montréal |
| 12 mai 2004     | <b><i>Les créateurs de beauté : visite du Musée des artisans du Québec</i></b><br>14 h, au 615, boul. Sainte-Croix, Montréal                 |

Pour des précisions sur ces activités, consulter les textes préparés par Louise Dupuy-Walker dans **APRvite** n° 18 (29 décembre 2003) ou sur le site Web de l'Association <www.apr-uqam.org>.